

Présentation

Etude sur la prospective budgétaire

Lundi 2 décembre 2024



Etude sur la prospective budgétaire

- Lancement de la démarche fin 2023
- Objectifs :
 - **Analyse rétrospective 2021 - 2024**
 - **Etude trajectoire financière 2025 -2030**
 - **Refonte de la grille tarifaire pour intégrer une tarification incitative**

Etudes soutenues par l'ADEME à 80%

Groupe de travail : membres du bureau + présidents des EPCI + directeurs EPCI + élus choisis par les EPCI

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

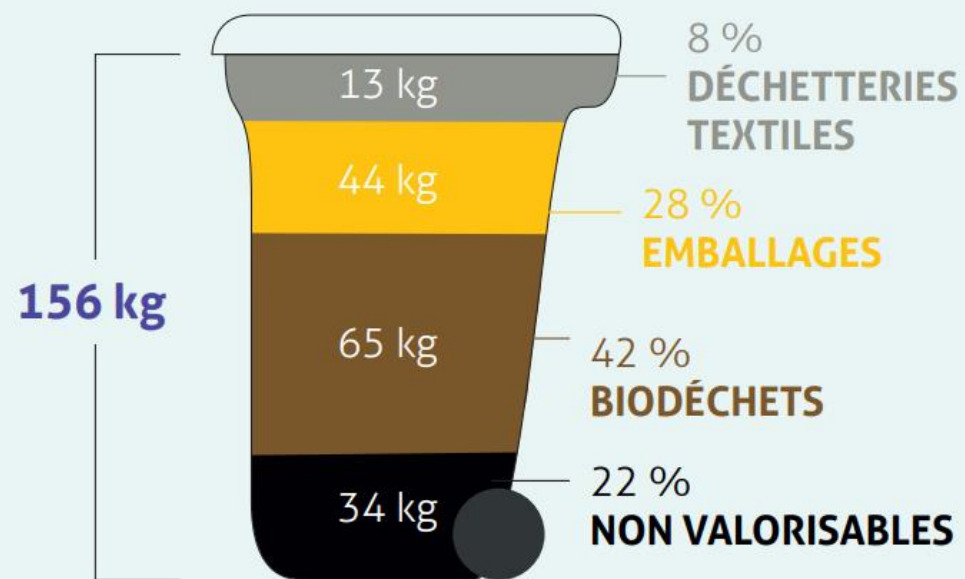
Données préalables



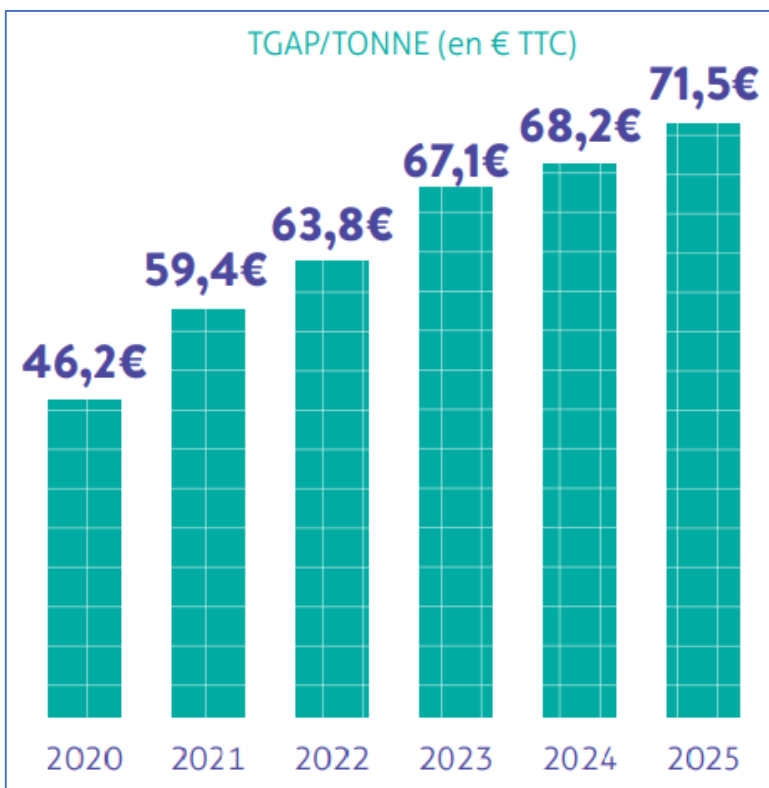
Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait **40% plus élevé**

La cotisation des habitants couvre **60%** des dépenses.

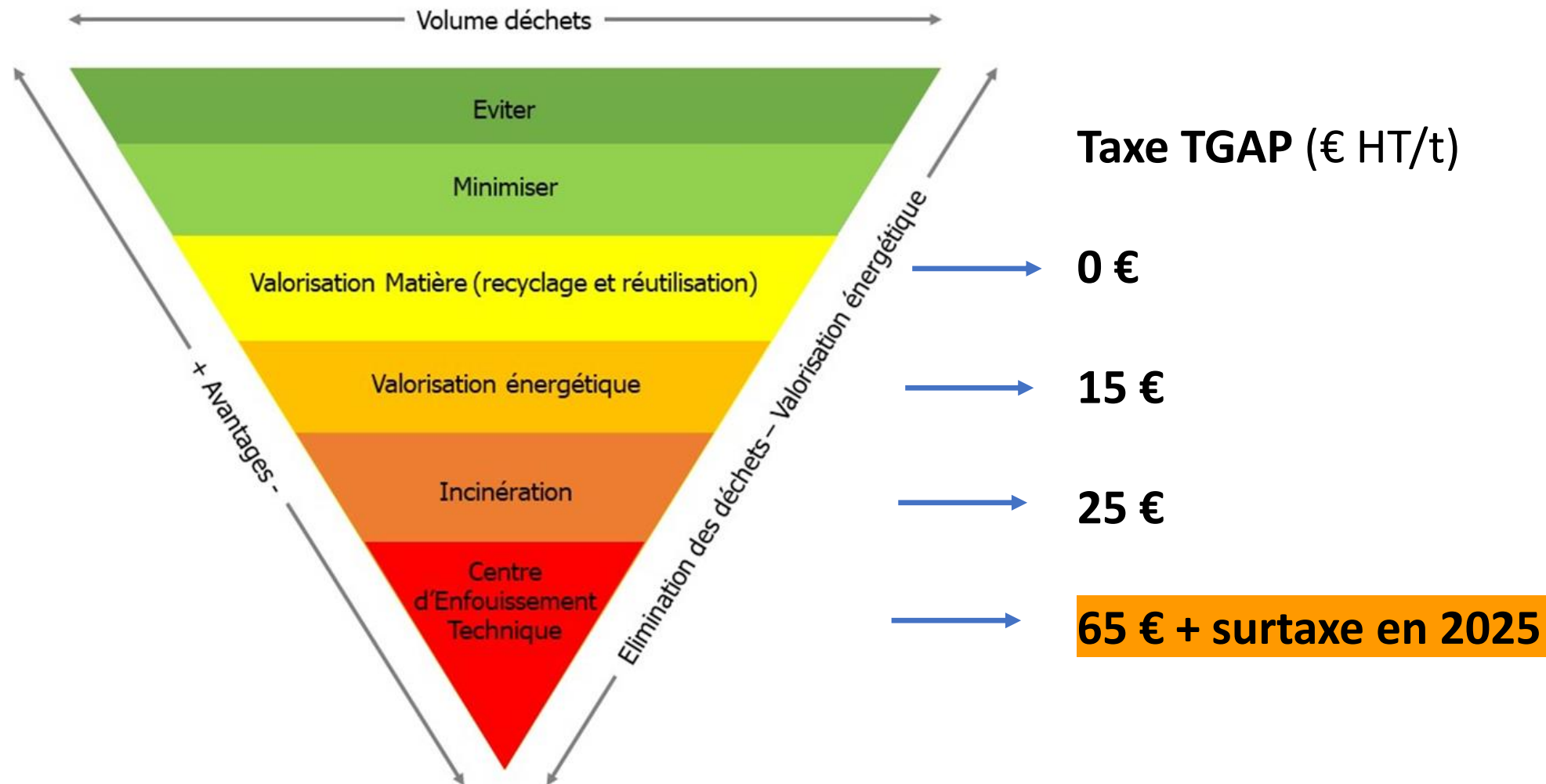
40% provient des ventes de matières 1^{ère}, des subventions et des Eco-organismes



Composition d'une poubelle type en 2023 (en kg/hab.)



Application de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)



L'EVOLUTION PASSEE DES COTISATIONS

2020		2023		2024	
National	117	Régional	125	Cyclad (17)	100
Cyclad (17)	82	Calitom (16)	133		
		SMICVAL (33)	161		
		Evolis (23)	129		
		SIVOM du Born (40)	138		
		SIETOM de Chalosse (40)	130		

Depuis 20 ans Cyclad est inférieur de 15 % à la moyenne des cotisations

Sources : Rapports annuels des syndicats et ADEME
Synthèse des coûts – données en eur TTC/hab/an)

Facteurs influençant la situation actuelle ?

Facteurs influençant la situation actuelle ?

1 - Des investissements majeurs : 70 M €

- Rénovation de l'Usine de Valorisation Énergétique de Paillé **30 millions d'euros**
- Construction d'un nouveau centre départemental de tri des emballages **40 millions d'euros** en partenariat avec l'agglomération de La Rochelle et le SIL



Facteurs influençant la situation actuelle ?

2 – Contexte Economique défavorable

- TGAP : Augmentation des taxes environnementales (11% du budget, **soit 3,2 millions en 2024**)
- Hausse des taux d'emprunt
- Inflation énergétique et augmentation des coûts des prestations de services
- Effondrement du cours de la revente des matériaux

4,3 M €

2022

2,1 M €

2023

2,2 M €

2024

Prospective financière

1 - Objectifs

- La **refonte** de la grille tarifaire
- L'introduction d'une **part incitative** dans la définition des tarifs
- La définition d'une **trajectoire financière 2025/2030**

2 - Attentes

- Proposer une **grille tarifaire lisible**, simple, transparente et actualisable
- **Introduire plus d'équité** dans les cotisations en intégrant un critère dépendant des performances de collecte (tonnages OMR collectés)
- Élaborer une **feuille de route commune** valorisant les actions de prévention et maîtrisant la hausse de production des déchets
- Créer une grille tarifaire qui traduit la feuille de route de Cyclad et permet d'expliquer les coûts aux élus et aux habitants

Etude de la trajectoire financière 2025 - 2030

- Report du déficit passé constaté en 2025
- Une possibilité d'étalement du surcoût lié au régime transitoire de l'arrêt de l'UVE de Paillé de 3,6 M €
- Rattrapage de la moyenne régionale des coûts constatés à partir de 2026

Fin 2025 tous les outils sont modernisés

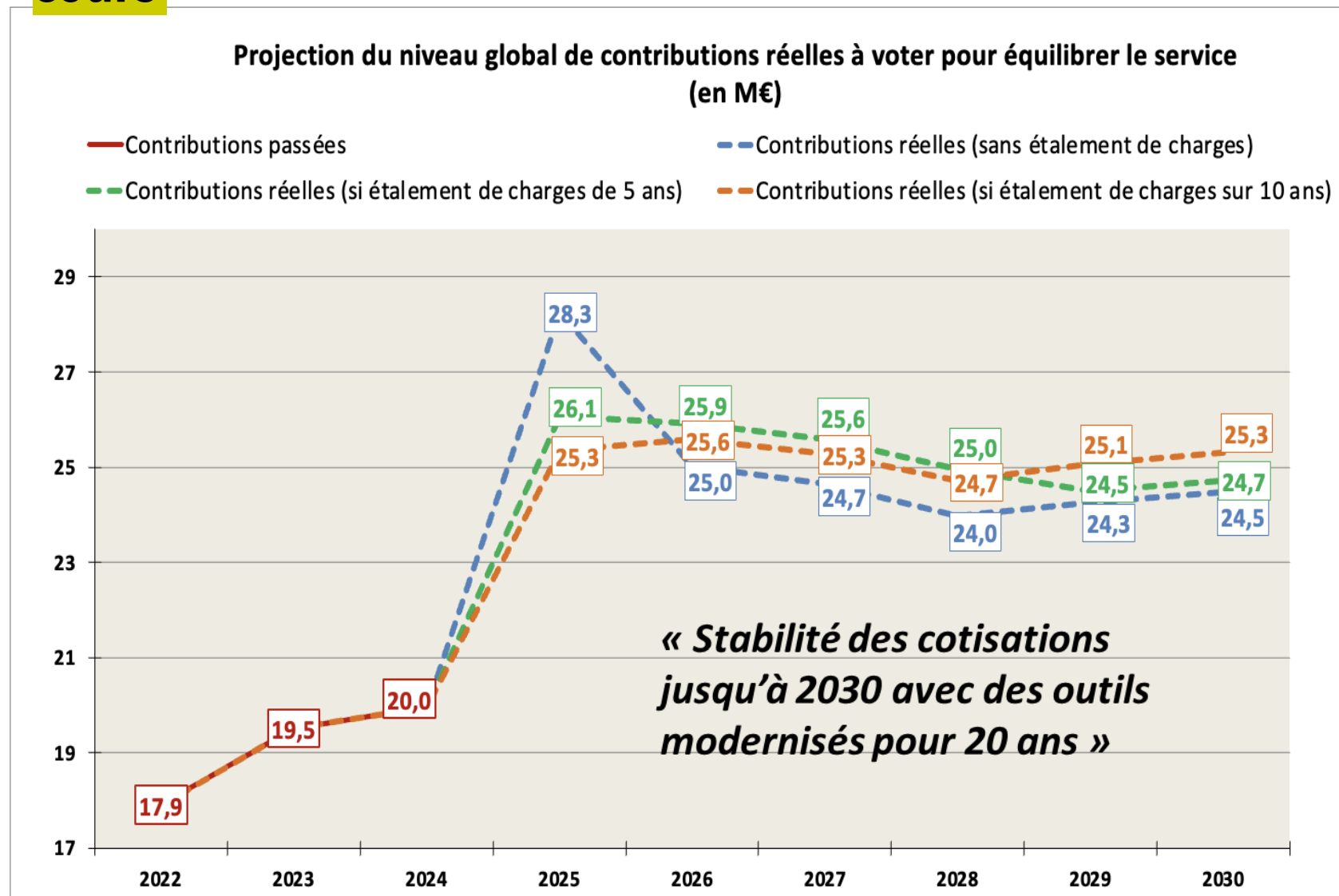
- Une modernisation nécessaire des outils (70 M d'€)
- L'ensemble de vos obligations (Incitativité, biodéchets, filières REP, Economie Circulaire...) mises en place

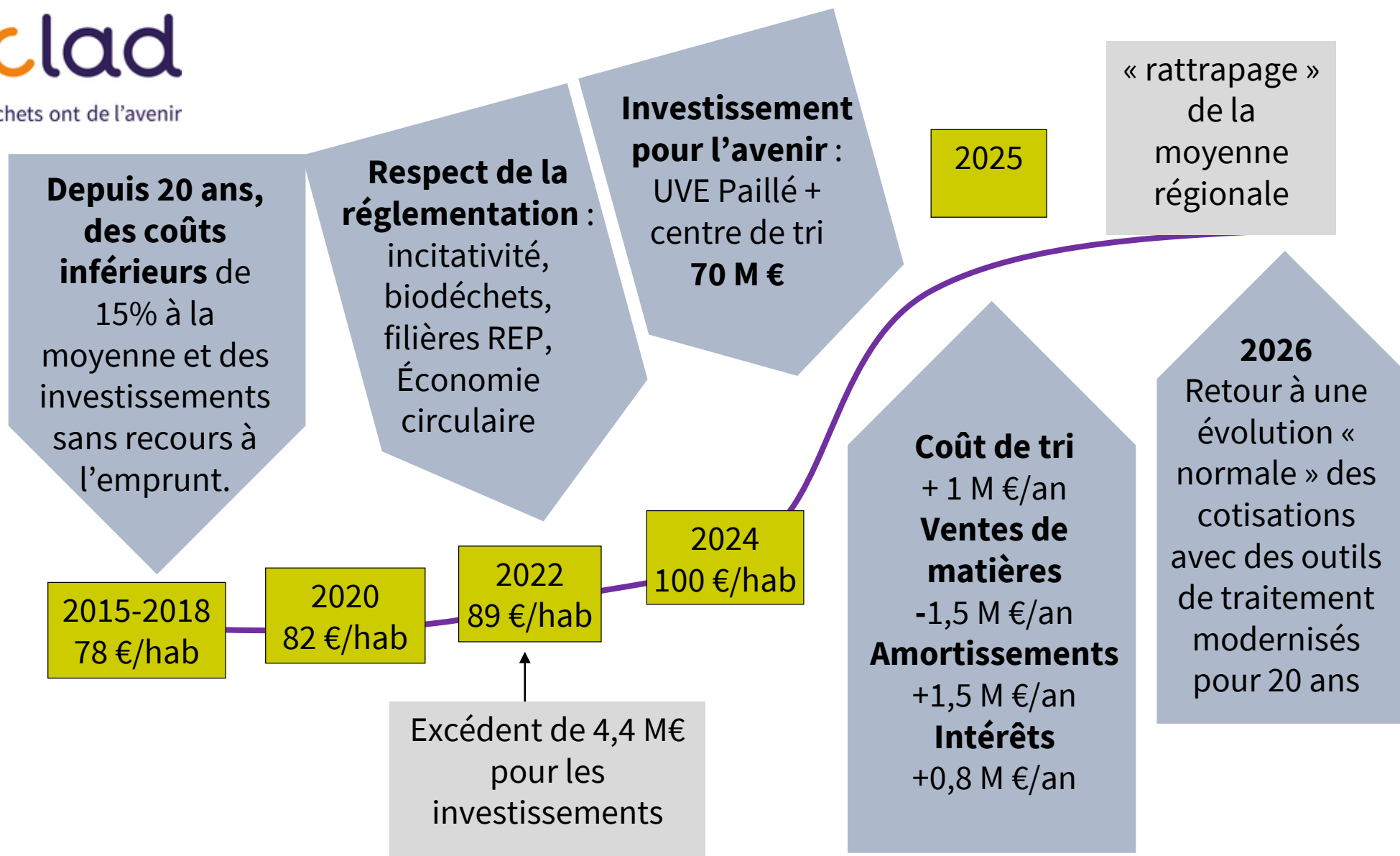
3 scénarios de recettes envisagés

Attente d'arbitrage de la préfecture et des ministères pour connaître la faisabilité des scénarios avec étalement de charges

LA PROCEDURE EST EN COURS

2025 fin des travaux de modernisation des outils et une procédure d'étalement de la charge budgétaire en cours





Perspectives et solutions ?

ACTIONS PRIORITAIRES

1. Déchetterie : **Mise en place de 3 filières REP**
2. Déchetterie : **Mise en place du « Pass'Cyclad » (contrôle d'accès)**
3. Biodéchets : **Augmentation des tonnages collectés**
4. Traitement : **Travaux de l'usine de l'UVE de Paillé**
5. Collecte : **Vals de Saintonge collecte robotisée**

ACTIONS PRIORITAIRES

**Déchetterie : mise en place de 3 filières
Responsabilité Elargie du Producteur (REP)**

Cyclad a équipé ses déchetteries de trois nouvelles filières :

- **Jeux/Jouets**
- **Articles de Bricolage et Jardinage**
- **Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB)**

Objectifs :

Economie de 650 000 euros/an

- 10 % de Tout-Venant



ACTIONS PRIORITAIRES

Déchetterie : mise en place du
« Pass'Cyclad » (contrôle d'accès)



Objectifs :

Réduire de 15 à 20% les déchets qui proviennent
d'autres territoires

Limiter le nombre de passages

Diriger les professionnels vers des structures dédiées

Perspectives et solutions



ACTIONS PRIORITAIRES

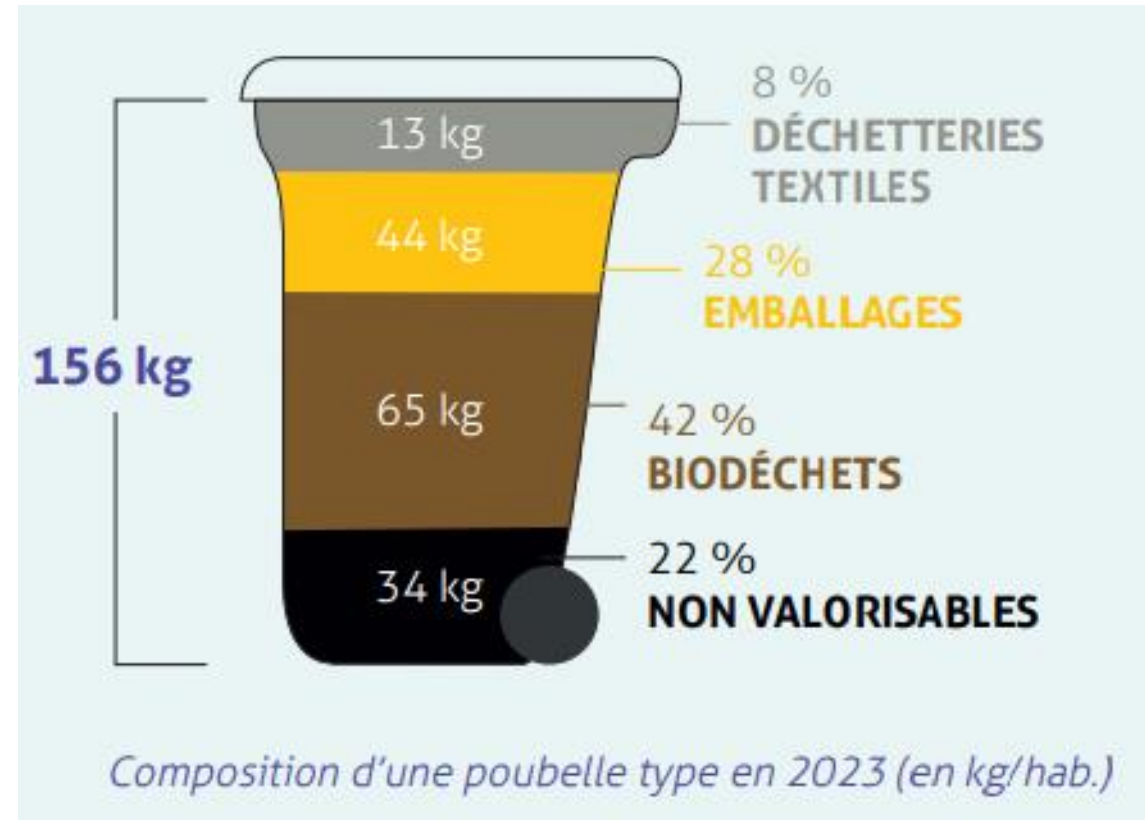
Biodéchets : augmentation des tonnages collectés

TONNAGES :

Fin Octobre 2023 : 808 tonnes

Fin Octobre 2024 : 1 200 tonnes

Biodéchets + 48 %



ACTIONS PRIORITAIRES

Traitement : travaux de l'UVE de Paillé

- Sans valorisation énergétique fermeture fin 2023
- Travaux en cours
- Redémarrage juillet 2025

Objectifs :

Autonomie de traitement sur les OMR

Valorisation énergétique

Perspectives et solutions



ACTIONS PRIORITAIRES

Collecte : Vals de Saintonge collecte robotisée et 100% en régie

Objectif : le déploiement en Grand Volume permet la reprise en régie au 1^{er} mars 2025 de :

- 40 communes // 20 tournées collectées
- **Sans reprise de personnel (7 agents) ni matériel Camions (4)**

Objectifs :

100 % Régie

Economie de 900 000 euros/an



Etat Français : **1,5 Md€ d'amende**

↓
Va mettre en place un « **malus** » pour les collectivités

↓
Cyclad : **encore 28% d'emballage** dans nos Ordures Ménagères

↓
Risques: **pénalités de 800 000 €/an**



TRIONS !

AUGMENTER LE TRI

Cyclad : **contrat CITEO + 5 M€**

↓
Très performants !
20 €/hab/an contre
12 €/hab/an
national

↓
Pour maintenir cette performance **il nous faut collecter plus d'emballages**

ANNEXES

Une dégradation récente de la situation financière

En 2022 l'excédent de fonctionnement était de + 4,6 M €

Quelques exemples de cette dégradation :

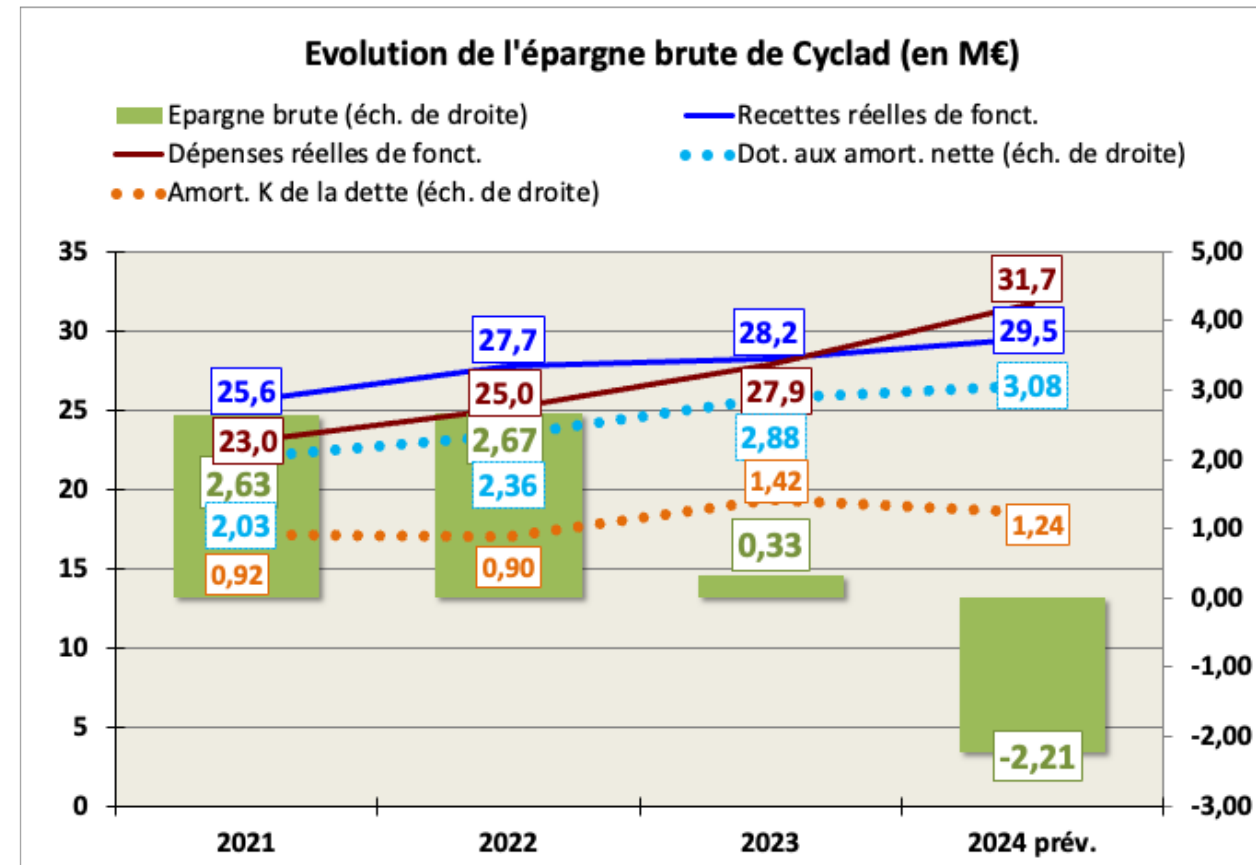
Les ventes de matériaux représentaient en 2022 une recette de 4,3 M €, en 2023 une recette de 2,1 M € soit 2,2 M € de moins (- 10 €/hab/an)

Des tonnages à traiter qui augmentent et des prix de traitement sur les outils qui s'envolent (UVE de La Rochelle + 26 % en 2024, rétroactif sur 2023)

Le passage de la M14 à la M57 qui impacte de près d'1 M € les dotations d'amortissement liée à la règle du prorata temporis.

Des retards sur les travaux de l'UVE de Paillé qui entraînent un surcoût chiffré à 3,6 M € pour traiter les ordures ménagères en enfouissement. Ceci fait l'objet d'une demande d'étalement de la charge budgétaire auprès du Préfet.

Une Taxe TGAP qui représente en 2024 11% de notre budget de fonctionnement soit 3,2 M € HT



Une hausse des cotisations que nous n'avons pas su faire passer à partir de 2022

Pourtant depuis 20 ans la cotisation appelée par Cyclad est inférieure de 20 % à la moyenne nationale